

## **Texte écrit par Emmanuel Terray au nom du CMiL**

**Le discours dominant sur l'immigration s'appuie sur quelques propositions présentées comme des évidences.**

**Or, à l'examen, elles ne sont confirmées ni par l'expérience ni par la réflexion**

### **Première proposition :**

**L'ouverture des frontières provoquerait un raz-de-marée de nouveaux immigrants.**

En réalité jusqu'en 1974 les frontières étaient ouvertes, et le monde n'était pas - bien loin s'en faut - plus riche qu'à présent ; or, pendant cette période, aucun déferlement ne s'est produit ; au contraire les entreprises françaises envoyaient en Kabylie dans les Aurès et dans l'Atlas de véritables missions de racolage pour recruter leur personnel. De même lorsque le Portugal et la Grèce sont entrés dans la CEE, leurs ressortissants n'ont pas envahi notre territoire : pourtant leur niveau de vie était très inférieur au notre.

C'est que la thèse de l'invasion suppose que la misère économique est le moteur exclusif de la migration. Or il n'en est rien. Les causes de la migrations sont beaucoup plus complexes et font toujours intervenir une culture, des traditions particulières : c'est ce qui explique que certaines régions d'Afrique ou d'Asie font partir de très nombreux migrants alors que des régions voisines, tout aussi pauvres, n'en font partir aucun. Au surplus, la migration suppose un minimum de ressources matérielles et morales, et l'extrême misère la rend le plus souvent impossible. Ainsi, la volonté de "s'en sortir", l'esprit d'aventure et d'entreprise sont des motifs de départs au moins aussi répandus que la misère.

En tout état de cause, la plupart des migrations prennent place entre pays du Sud. En conséquence, même si la mondialisation - déclarée inéluctable par nos dirigeants - entraîne une croissance régulière de la migration, on est loin des raz-de-marée annoncés.

### **Deuxième proposition :**

**Il est possible de contenir la migration par des mesures de contrôle administratif et policier.**

En réalité, à une époque où plusieurs millions d'étrangers franchissent chaque année nos frontières pour les motifs les plus divers, comment repérer parmi eux les vingt ou trente mille personnes qui sont décidées à demeurer sur notre sol, même au prix de l'illégalité. Sauf à reconstruire autour de l'Europe une barrière équivalente à ce que fut le Mur de Berlin, l'éradication de l'immigration illégale est une tâche impossible : au prix de dépenses très lourdes et souvent au péril de leur vie, ceux qui veulent entrer finissent un jour, dans leur grande majorité, par entrer. Et les accords de réadmission avec les pays d'origine n'y changeront rien ; car la décision d'immigrer est en règle général une décision individuelle ou familiale, et ne relève jamais de l'Etat ; celui-ci n'a donc que très peu de prise sur la migrations.

### **Troisième proposition :**

**L'ouverture des frontières est impossible en période de chômage et elle menacerait nos grands équilibres économiques et notre protection sociale.**

De telle craintes reposent sur une analyse économique erronée et sur une conception fautive de la psychologie des migrants. Elles supposent d'abord que le marché du travail est unifié et homogène ; or

nous savons bien au contraire qu'il est cloisonné, et qu'il y a quantité d'emplois et de travaux dont les Français ne veulent pas (BTP, restauration, nettoyage, services etc.). L'arrivée des étrangers dans ces secteurs ne prend donc le travail d'aucun Français. Ces craintes supposent de même que le travail et les revenus qu'il engendre forment une quantité fixe : plus les candidats au travail seraient nombreux, moins grande serait la part de chacun et il faudrait donc limiter leur nombre. Depuis Keynes, la pensée économique s'est débarrassée de ces thèses malthusiennes : c'est la demande globale qui fait la croissance et l'emploi. Or les migrants, légaux ou illégaux sont à la fois des producteurs et des consommateurs ; à ce double titre, ils augmentent la demande, et alimentent la croissance, d'autant plus que notre pays n'a pas eu à supporter la charge de leur formation.

Enfin, contrairement à une image trop répandue, les migrants ne viennent nullement en France dans un esprit de parasite ou d'assisté : ils veulent réussir, gagner leur vie, aider les leurs, et ne demandent qu'une chose : c'est de payer leurs impôts et leurs cotisations sociales.

#### **Quatrième proposition :**

##### **Pour tarir la migration, il faut développer les pays d'origine.**

Ici la réponse est double : il faut certes aider au développement des pays d'origine mais, à court et moyen terme, cela ne tarira pas la migration.

En effet, l'expérience montre qu'au moins à court et moyen terme, le développement s'accompagne, non pas d'une diminution mais d'un accroissement du volume des migrations. Le fait est facile à comprendre : le développement c'est la passage d'un système de rapports économiques et sociaux archaïques à un autre système, plus moderne. Or ce passage ne s'accomplit pas en un jour. Pendant une première phase, les productions traditionnelles reculent, les anciens rapports sociaux se désagrègent, les communautés sont déstabilisées et l'exode rural s'accélère, tandis que le nouveau système ne se met en place que peu à peu : ainsi surgit un moment de flottement et de jeu pendant lequel les liens qui fixent l'individu au sol se relâchent : beaucoup profitent de cette mobilité nouvelle pour tenter l'aventure de la migration. La stabilisation n'interviendra que plus tard, lorsque le nouveau système sera stabilisé et hégémonique.

En conséquence, aidons le développement - en sachant que l'argent expédié par les migrants à leurs proches est une des formes les plus importantes et les plus efficaces de cette aide - mais n'en attendons pas de miracle en matière de migration.

Pour conclure, seule une critique résolue du discours dominant permettra d'élaborer une autre politique de l'immigration, à la fois réaliste et juste. Réaliste, parce qu'elle prendrait acte du fait que la migration est une réalité incontournable, et qu'il est vain de prétendre l'interdire. Juste, parce qu'elle prendrait acte du fait que la libre circulation est un droit, et qu'il faut en conséquence, non pas la supprimer, mais l'organiser au service de tous les acteurs concernés.

Emmanuel TERRAY, CMiL. Septembre 2005

#### **Utile ! :**

Toutes les infos sont sur le site : [www.1000decachan.info](http://www.1000decachan.info)